

La greffe osseuse

Définition

La greffe osseuse est un acte chirurgical permettant d'augmenter ou créer du volume osseux dans la mâchoire en cas de déficit pour des raisons mécaniques et esthétiques.

Cette opération est envisagée avant la réalisation d'un implant dentaire (greffe pré-implantaire). Elle peut aussi être effectuée en même temps que la pose d'un implant dentaire (greffe per-implantaire).

Il existe plusieurs types de greffes osseuses

L'**autogreffe** : le greffon est **prélevé sur le patient lui-même**, majoritairement au niveau de la mâchoire. C'est le type de greffe le plus courant.

L'**allogreffe** : le greffon est prélevé sur un donneur : **greffons d'origine humaine**.

La **xéno greffe** : le **greffon est d'origine animale (bovine ou porcine)**.

La **greffe synthétique** : la recherche médicale évalue régulièrement pour l'utilisation de **greffons d'origine synthétique**.

Le choix de la technique sera fait en fonction de critères médicaux, en concertation entre le professionnel de santé et le patient.

